

Notes Locales.

—Le fromage, le 9 du courant, était coté à Londres à 37 s. et 0 d. le cent livres.

—M. A. N. Charland, dans la communication au rédacteur du *Proteccionista*, prétend citer un titre néologique de notre journal, conçu en ces termes :

Mort de feu M. Laberge.

Eh bien, nous sommes M. Charland de donner la date du jour où une telle coquille a paru dans le *Proteccionista*. Si l'on s'exécute pas, nous serons en droit de l'accuser de faux, tout comme nous l'avons fait à l'égard de ses nouveaux et dignes patrons de la *Minerve*.

La date, M. Charland, sinon, vous êtes un calomniateur.

—Vendredi de la semaine dernière, M. James Henry McKelvin, un jeune américain qui demeure à St. Jean depuis plusieurs mois, était arrêté par le grand Connétable, sous accusation de vol avec effraction commis à Chéribusko N. Y. Mais il manquait quelque chose d'essentiel. Il n'y avait pas de warrant, l'arrestation ayant été faite sur l'ordre seul de la preten due victime, un M. Humphrey de l'endroit plus haut mentionné. M. E. I. Guillet, l'avocat choisi par l'accusé, a adopté immédiatement les procédures nécessaires pour faire élire M. McKelvin. C'est à ce moment qu'il arriva des États-Unis deux personnages qui devaient identifier le prisonnier, mais qui déclarèrent en le voyant, ne l'avoir jamais vu. M. McKelvin qui a été remis en liberté, doit, paraît-il, partir pour les États-Unis afin de procéder contre ses accusateurs.

Cette arrestation a été la cause d'une scène des plus émouvantes, au bureau du greffe, entre MM. Charland et Guillet d'un côté M. le protonotaire de Justice. Jamais les échos du Palais de Justice n'avaient perçues une kyrielle d'épithètes aussi sonores et aussi flatteuses que celles échangées de part et d'autre en cette circonstance.

La cause de ce débat amical venait de ce M. Guillet ayant demandé au juge d'accorder un *habeas corpus*, in *formis* *paritatis*, et ayant obtenu ce qu'il demandait, M. le protonotaire souleva un point d'ordre, objectant que ça n'était pas la manière de procéder en matière criminelle. De là, les protestations de la part de MM. Charland et Guillet qui finirent par s'écrier, qu'ils soupçonnaient fortement M. le protonotaire d'avoir, un but par trop intéressé, en soutenant sa singulière prétention, vu que par le fait, il se trouverait privé de ses honoraires.

Nous regrettons d'avoir à enregistrer des scènes de cette nature qui ne peuvent que causer une mauvaise impression sur la liberté de certains de nos officiers publics.

Et d'ailleurs, MM. A. N. Charland et H. Marchand n'ont-ils pas été faits pour s'entendre ? Pourquoi alors se quereller, à un moment où ils s'efforcent, de concert, à faire triompher la grande cause du conservatisme sénécals, dans le comté de St. Jean ?

—Le *Proteccionista* ne pouvant contester l'exactitude de nos avances au sujet de ses chefs MM. Girard et Charland, se borne dans son premier St. Jean, à nous accuser d'avoir dit des gros mots à ces derniers.

Voyons, confrère, avouez donc que n'ayant rien à dire et étant obligé de parler, vous avez dit des mens justes assez pour remplir une colonne.

—Parmi les nouvelles marchandises reçues cette semaine chez Ed. Arpin, se trouve un beau choix de cartes à jouer, livres de prières et chapeteaux, pipes en bois, laine nouvelle, mot en français, soit à broder, cadres en velour, poupées en cire et en pierre etc., etc.

—M. Guillet demande des couturiers pour les pelletteries.

—C'est dans le mois d'octobre que l'on doit payer la contribution de l'Union de Prière.

—M. Médéric Catudal député pour le comté de Napierville au parlement fédéral, a été admis membre du Club Létellier de Montréal.

Un bébé qui promet.—Un enfant de 5 mois, pesant au delà de 30 livres, appartenant à M. Joseph Palment, cordonnier de la rue St. Jean de cette ville.

—William McGinnis et Charles Bouchard potiers de cette ville, ont été arrêtés le 4 courant pour ivresse par le chef de police et condamné le lendemain, par le magistrat de district, à deux piastres d'amende et les frais, ou quinze jours de prison.

—Valentin Lancelotti potier de cette ville a été arrêté sur warrant, pour avoir assailli et frappé Moïse La-faille commis de bar chez Pierre Lebert Hottelier, aussi de cette ville, et condamné par le magistrat de district à une piastre d'amende et les frais ou 15 jours de prison.

—L'hélice du vapeur Elfin, s'est embarrassée dans le câble télégraphique, qui passe au fond du canal, près du pont Jones, et s'est trouvé dans l'impossibilité de pouvoir avancer ou reculer. Le capitaine a été obligé de faire venir un plongeur de Chambly avec son appareil. On a pu toutefois dégager le vapeur au moyen de gaffes, sans l'aide du plongeur.

—L'ours ! L'ours !—Si vous voulez voir quelque chose de beau, aller visiter le stock de fourrures manufacturées de M. Guillet No. 103 et 105, rue Richelieu, là où l'ours est à la porte. Des capots, manteaux, casques, manchons, gants, mitaines, etc., etc. en grande quantité et à bas prix.

—Ma di soir vers six heures, le fils de M. Vital Bourassa passait tranquillement en voiture sur la rue St. Jacques, quand son cheval prit le mors aux dents. L'animal affolé se dirigea du côté de la rue Richelieu, renversant en tournant, la voiture qu'il traînait sur le côté jusqu'à l'hôtel Castelletti où le jeune homme parvint à

arrêter son cheval. Le dommage, heureusement, est insignifiant.

—Nous faisons erreur en annonçant dans notre dernier numéro, qu'à la Banque Fédérale venait d'ouvrir une agence à Huntingdon, sous le nom de « Huntingdon County Bank ». La Banque Fédérale du Canada n'a pas d'agence dans cette province, en dehors de Montréal.

—Mercredi, vers 11 hrs. a. m. le son joyeux des cloches nous annonçait l'arrivée de Sa Grandeur, Mgr. Fabre Evêque de Montréal. Mgr. se rendit immédiatement au presbytère où il fut photo de M. le Curé Aubry. Vers deux heures il visita les différents terrains offerts pour le nouveau cimetière. A 7 heures p. m. eut lieu la prière du soir, sermon par Mgr et Salut solennel du Très Saint Sacrement.

Le lendemain avant-midi le Vénérable Prêlat visita les communautés de la ville où on lui fit de très-belles réceptions.

—Nous avons fait une visite au magasin de modes no 53 rue Richelieu (chez les Diles M. et V. Benjamin). Autant nous avons admiré le grand choix de chapeaux, plumes, fleurs, rubans et mille et une fantaisies qui font les délices du sexe, autant nous avons été frappé de la modicité des prix. Les Diles Benjamin sollicitent une visite, certaines qu'on ne peut s'en aller sans avoir fait son choix.

—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur les nouvelles importations de MM. Langelier & Decelles consistant en 100 robes de buffe, 100 robes en peau de loup du Japon, 100 robes en peau d'ours noirs, la plus belle collection de robes qui se soit jamais vue à St. Jean et à des prix qui défient la compétition.—Voir l'annonce.

—Les tapisseries d'automne sont maintenant arrivées chez Ed. Arpin et sont à vendre depuis 4 la pièce en augmentant pour les qualités supérieures.

—Lundi matin, vers huit heures, deux chevaux attelés sur une lourde voiture appartenant à M. Masso, de St. Georges, prirent le mors aux dents en passant près du marché sur la rue Champlain. Le charretier en voulant les maîtriser, perdit l'équilibre, et tomba en avant de la voiture qui lui passa dessus, sans toutefois lui faire grand mal; les chevaux se sentant libres, continuèrent tout droit brisant sur leur passage la barrière qui ferme la route conduisant aux casernes, et de là, se rendirent jusqu'au terrain des courses, laissant sur le parcours, plusieurs boîtes contenant du linge et autres effets de déménagement. Dans la voiture se trouvait M. Charles Hébert et sa femme, M. Xavier Langlois sa femme et quatre jeunes enfants, de 1 à 10 ans et un vieillard du nom de Michel Benoit âgé de 85 ans. Tous venaient prendre le train pour Colibon, N. Y. Les chevaux furent arrêtés et maîtrisés par MM. Napoléon Hébert et William Ramsey de cette ville. Le malheur n'est pas aussi grand que tout le monde s'y attendait. Madame Chs Hébert s'est démis un pied en sautant de la voiture, et une jeune fille de M. Langlois, s'est meurtrie la figure en tombant également en bas la voiture pendant la course. Les autres en ont été quitte pour la peur. Le docteur Godin a donné ses soins aux blessés.

—M. Rouleau, magistrat stipendaire d'Aylmer, était à St. Jean, ces jours derniers, l'hôte de M. Charles Arpin. M. Rouleau prend une vacance, avant son départ pour Battledore où il a été transféré pour y exercer sa fonction de juge. Il fait appeler aux jeunes avocats de bonne volonté, leur conseiller de la suivre dans l'ouest.

—Pendant ce mois, les jours décroissent de 1 hr 44 minutes. Le soleil se lève à 6h. 13m. Le soleil se couche à 5h. 20m. p. m. Nouvelle lune le 1 à 1 h. et 9 m. du matin.

Premier quartier le 9 à 5h. 35m. du matin.

Pleine lune le 16, à 2h. 0m. du matin.

Dernier quartier le 22 à 6h 34 m. du soir.

Nouvelle Lune le 30 à 7h. 11 m. du soir.

Echos des alentours.

WATERLOO
M. J. L. Bombardier, de Roxton Falls, a entrepris la construction des clôtures le long du chemin de fer Waterloo et Magog de Stukely Sud jusqu'à Magog.

—Le *Journal de Waterloo* nous apprend que M. N. Gaboriau, forgeron, a été victime d'un accident qui aurait pu avoir des suites graves, il courait pour arrêter sa vache qui s'enfuyait, et comme il faisait nuit, il ne vit pas la plate-forme qui se trouve en face du marché, et il alla tomber dessus de tout son long. Outre des blessures à une main, M. Gaboriau s'infirmité de lésions internes assez graves.

—Un militaire du nom de Thos. McKee, de Waterloo, caporal dans la 6e compagnie du 79e campé ici depuis une dizaine de jours, est décédé pres que subitement sous sa tente. On nous dit que ce malheureux est mort seul, tous ses camarades étant à l'exercice. C'était un jeune homme âgé de plus de soixante ans, et faisant abus de liqueurs enivrantes depuis de longues années. C'est encore une terrible leçon pour ceux qui ont la passion du boire.

Ses funérailles ont eu lieu avec les honneurs militaires et ses dépouilles ont été déposées dans le cimetière protestant.

RICHMOND
—Un jeune homme du nom de Robert Bouthillier, employé dans une raffinerie de sucre à Richmond, a eu la tête littéralement broyée par un ascenseur.

—Un jeune homme du nom de Robert Bouthillier, employé dans une raffinerie de sucre à Richmond, a eu la tête littéralement broyée par un ascenseur.

STANSTEAD
—Les travaux du couvent de Stanstead avancent avec rapidité.

Le rez-de-chaussée est terminé et l'on est beaucoup avancé dans la maçonnerie du premier étage.

SOREL
La manufacture de pulpe à Sorel est en pleine opération.

ST-HUBERT
L'église de la paroisse de Saint-Hubert a été enfoncée, dans la nuit du 30 septembre dernier.

Le voleur sacrilège après avoir visité tous les trésoirs en l'audace d'ouvrir le tabernacle et d'y voler un vase consacré contenant la Sainte Hostie qui doit servir à l'ostensoir. Lundi matin on trouva tous les trésoirs et le tabernacle ouverts et la sainte hostie reposait sur le bois.

HUNTINGDON
On nous écrit qu'un train spécial s'est rendu à Huntingdon le 8. Une adresse a été présentée à M. Hickson par M. T. W. Foster, gérant de cette section. Après un banquet donné à l'un des principaux hôtels du village, plusieurs discours ont été prononcés.

SHERBROOKE
Les RR. PP. Lacasse et Brunet, O. M. I., ont prêché la semaine dernière une retraite dans cette paroisse. Les exercices ont été suivis avec beaucoup de dévotion par les paroissiens qui se rendaient en foule, tous les jours, pour entendre les éloquentes prédications.

ST-DAMASE
Le 17 courant auront lieu à St-Damase les cérémonies de la consécration de l'église et de la bénédiction d'un orgue.

MAGOG
Les travaux de construction de nos manufactures avancent rapidement; la pose de la brique de la bâtisse principale est presque entièrement terminée.

L'aspect qu'offre le corps de cette bâtisse n'en est pas moins, nous fait déjà pressager de l'importance et de l'utilité qu'elle sera pour Magog.

SWEETSBURG.

Le tribunal de Sweetburg a prononcé les sentences suivantes : Joseph Vallières, pour vol de différents articles, neuf mois de prison; J. Bie Vallières, pour vol d'un cheval, deux ans de pénitencier; Charles Wilson pour vol, neuf mois de prison aux travaux forcés.

WINNIPESAU.

Il y a beaucoup d'activité à Winnipeg. On parle d'ériger un marché, de placer des reverbères dans les rues les plus fréquentées; une compagnie va construire un grand et somptueux hôtel; moulins à farine, scieries, manufactures, tout cela est en opération et donne de l'ouvrage à un grand nombre de personnes. Enfin, le commerce est florissant et tout le monde est satisfait du bien être actuel.

ST-LIBOIRE.

A l'exposition du comté de Bagot, tenue à St-Liboire, le fromage de la fromagerie de MM. L. F. Brodeur & Cie qui a obtenu le premier prix.

Ces messieurs emploie M. Damase Laussier dont la réputation n'est plus à faire comme bon fromager, puisque, de fait il peut-être considéré comme l'un des meilleurs de la province.

ST-HYACINTHE.

Du *Courrier de St. Hyacinthe* : Les Quarante-Heures commencées vendredi dernier à l'église paroissiale de N. D. de St. Hyacinthe se termineront dimanche, fête patronale de la paroisse. Il y a eu une grande affluence à l'église, et celle-ci était fort joliment décorée. Des tentons en verdure ornaient la grande nef, et l'autel était resplendissant de lumières.

Le premier jour des quarante-heures le sermon a été donné par M. l'abbé Cordeau, et ce jeune prêtre, enfant de la paroisse, a été fort bien goûté et ses paroles ont été écoutées avec attention.

Dimanche c'est un Père dominicain, nouvellement arrivé d'Europe, M. Côté, qui a fait le sermon. Il a été digne de la circonstance.

—Mgr de St-Hyacinthe a officié pontificalement à la cathédrale, le jour de la fête du Rosaire, et le chant sous la direction de M. Hamel a été bien beau.

Les élections annuelles de l'Union St-Joseph, ont eu lieu en cette ville, dimanche soir. Ont été élus officiers : MM. N. A. Boivin, Président; Joseph Chenette, le Vice-Président; F. R. S. Decelle, 2e Vice-Président; Camille Lussier, Secrétaire-Archiviste; Gilbert Belard, Assis.-Secr. Archiviste; F. X. Mercier, Secrétaire-Général; J. B. St. Pierre, Trésorier; John Morin, Collecteur-Trésorier; Nap. Delisle, Assis. Collecteur-Trésorier; Joseph Ledue, Commis. Ordre; F. R. Lajoie, Assis. Commis. Ordre; Eusebe Bourgeois, Visiteur Officiel Quartier No 1; Désiré Domaine, Visiteur Officiel Quartier No 2; Hilaire Gaudette, Visiteur Officiel No 3; Hermé nédige Choquette, Visiteur Officiel No 4; Pierre Beauregard, Visiteur Officiel paroisse N. D.; Chs Ledoux et Léon Piamodjon, Auditeurs.

Nous sommes heureux de constater que la société à \$1,500 en caisse, et que le conseil de ville a bien voulu mettre à sa disposition une des salles de la corporation à l'hôtel de ville.

SHERBROOKE.

Changements ecclésiastiques.—Rév

Le Gendron, du vicariat de St-Venant, Hereford, transféré à la cure de St. Malo, Auckland.

Révd J. E. Choquette, du vicariat de la Cathédrale de Sherbrooke, à la cure de St. Thomas, Compton.

Révd J. D. O. Godin, nommé curé de St. Cajetan de Manonville.

Révd Jos. Bachand du vicariat de St. Dominique, Diocèse de St. Hyacinthe, à la cure de St. Joseph, Ham-Sud.

Révd P. Mathieu, de la cure de St. Cajetan, Manonville au Séminaire St. Charles Borromée de Sherbrooke.

Il est nommé Professeur de théologie & Directeur du Grand Séminaire.

Révd L. M. Hamelin, nommé vicaire de St. Hippolyte de Wotton.

Révd J. D. Bellemare, du vicariat de St. Hippolyte à celui de St. Zénon de l'Île-à-Pic.

Révd L. A. Gagnon, de diocèse de Chicoutimi au vicariat de St. Edmond de Coaticook.

Révd W. Morache, du diocèse de Montréal au vicariat de la Cathédrale de Sherbrooke.

Evêché de Sherbrooke, ce 1er oct. 1883.

Nouvelles générales.

—James Callery a subi son procès, sous la prévention d'avoir tué Hugh McDowell, à Cobourg, le 13 septembre dernier. La preuve a révélé des détails qui font frémir.

—Le nouveau collège destiné à l'enseignement de la médecine aux femmes, à Toronto, a été solennellement inauguré lundi dernier, sous la présidence du maire.

—Un établissement du même genre a aussi été inauguré le même jour à Kings-ton.

—La cour de l'Échiquier a rendu aujourd'hui un jugement accordant \$40,000 d'indemnité à MM. McLean et Rogers, imprimeurs du gouvernement, pour des impressions exécutées en dehors de leur établissement.

—Dans le consistoire qui aura lieu en novembre, on élira cinq cardinaux.

—Son excellence le gouverneur général et la princesse Louise quitteront Ottawa pour retourner en Angleterre lundi prochain.

—On est en construction une église à Ste-Agnès, comté de Mégantic, de 66 pieds sur 24.

—Le rendement de la récolte dans le comté de Joliette est beaucoup supérieur à celui de l'année dernière.

—Un bref pour une nouvelle élection dans le comté de Lévis a été émis. La présentation des candidats aura lieu le 15 courant et la votation une semaine plus tard.

—La nomination de l'honorable J. G. Blanchet comme receveur des douanes à Québec paraîtra prochainement dans la *Gazette officielle*.

—Dans quelques jours la voie ferrée entre St. Lambert et Longueuil sera terminée.

—La dette du Canada le 30 juin dernier, d'après le rapport du ministre des travaux publics, est de \$15,061,590, soit \$54 par tête de sa population.

—Robert Stather premier comptable au bureau des auditeurs, vient d'être arrêté pour avoir fait de fausses entrées dans ses livres et s'être approprié par ce moyen la somme de \$25,000 revenant au gouvernement fédéral.

—La décision des marchands de charbon, à Toronto, d'élever le prix de cet article de \$6 à \$7 par tonne, a causé de l'émotion. Les gens vont donner précipitamment leurs ordres afin de faire leur provision avant que le changement n'ait lieu.

—Par la première fois, mardi de la semaine dernière on a saisi, à Halifax, la peine du fouet à un individu condamné par les tribunaux civils. Il s'agissait d'un assaut criminel sur une enfant.

—L'élection de M. de Beaujeu, député de Soulanges, vient d'être annulée. On croit que la lutte s'engagera de nouveau entre MM. Bain et de Beaujeu.

—Son Altesse Royale la princesse Louise a été témoin de la procession du Rosaire qui a eu lieu à Ottawa dimanche dernier.

—Le nommé Ferdinand Veronneau condamné pour assaut sur une petite fille à subir la peine de vingt coups de fouet. Il craint les tortures lorsqu'on exécuta la sentence contre lui.

—Durant le présent terme de la Cour Criminelle à Québec Sangraine, accusé du meurtre de sa femme, subira son procès.

—Le procès en contestation de l'élection de M. F. N. Archambault, député de Vaudreuil, est fixé au 5 novembre prochain. Le pétitionnaire demande la déqualification.

—L'Électeur dit qu'un castor lui a donné les noms de deux députés qui étaient au nombre des plus chauds partisans du gouvernement à la dernière session et qui sont maintenant déterminés à suivre l'exemple de M. Carby.

—On dit que M. L. O. Taillon a décliné la tâche de solliciteur général, en raison de sa limite à ne prendre ses collègues que parmi les partisans du gouvernement actuel.

—Les Chambres françaises se réuniront le 23 octobre.

—Le *Times* de Londres exprime l'opinion que les États-Unis sont actuellement plus riches que l'Angleterre.

—Afin d'empêcher la répétition des troubles anti-chrétiens dans les districts du sud de la Russie et à Khaternovsk, la loi martiale a été proclamée.

—Une dépêche reçue à Londres mande que vendredi soir pendant que l'on donnait une représentation dans un théâtre de Japon, un incendie a éclaté et soixante-quinze personnes ont péri dans les flammes, un grand nombre ayant été blessés grièvement.

—A l'une des récentes fêtes de Boston, on a vu parader un corps d'artillerie dont l'organisation date de 1628, et les hommes portent encore l'uniforme de leurs fondateurs. On s'imagine et la chose a été l'objet de la curiosité du public.

—On signale à Chicago, plusieurs cas d'une maladie qui sévit sur les bestiaux et qui a l'air épidémique.

—La banque Exchange, de Carpio, Miss vient de tomber en faillite.

—Les ouailles de Sa Grandeur Mgr Fehan à l'occasion de son prochain départ pour Rome lui ont présenté une bourse de \$8,000.

—Le major Abbott, est mort à l'âge de 84 ans. Il laisse une riche succession, y compris la somme de \$33,000 en bons sur le trésor, que l'on a trouvée sous son oreiller.

—En 1872, la production du vin, aux États-Unis, a été de 24,000,000 c. livres; l'an dernier, elle a été de 77,000,000.

DÉCÈS.

En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 76 ans, Madame Juliette Romand, veuve de feu Gédéon Contant.

1883-HIVER-1884

100 Robes de Buffe,
100 robes en peaux de
Loup du Japon.

100 Robes de peaux
d'ours Noirs.

La plus belle collection de robes
qui se soit jamais vue à St-Jean
et à des prix qui défient la
compétition.

Langelier & Decelles

MAGASIN GÉNÉRAL

En gros et en détail

ST-JEAN, P. Q.



M. Guillet

Chapelier-Manchonier

No. 103 & 105, RUE RICHELIEU,
ST-JEAN, P. Q.

Tient un stock complet de
Veau Marin "Seals Skin,"

LOUTRE CANADIENNE,
LOUTRE DE MER,

Mouton de Perse

Aussi
Manteaux d'Astrakan, Capots de Chat Sauvage,
Gants et Mitaines, Cas-
ques tricottés.

—L'OURS est toujours à
la porte pour inviter les gens
à entrer.

DR. J. O. BRASSARD

DENTISTE

869—Rue Ste Catherine—869
MONTREAL

A vendre ou à louer.

Un emplacement avec deux maisons,
grande, vieille et autre dépendance situés
à l'extrémité du côté de la rue Christie,
mesurant 72 pieds de front sur 108 de pro-
fondeur. Pour les conditions s'adresser à
Hervé à l'hôtel de M. Pierre Dval à
Montréal.

PARADIS & CHASSE

AVOCATS

88, Rue Jacques Cartier.

E. Z. Paradis, P. A. Chasse

JOS. C. DÉSARTELS

Notaire Public,
FARNHAM, P. Q.

11 août 1883.—3m.

Lafontaine & Moreau

AVOCATS

No 160, Rue Notre-Dame, Montréal.

M. Ulric Lafontaine suivra les
cours du District d'Iberville

St-Jean, 17 février 1883.

E. N. CHEVALIER

MÉDECIN-CHIRURGIEN

DENTISTE

77, rue Napierville-Iberville

Fait usage du gaz chloré, remplit toute
cavité dans les dents et fait tout dentier
nécessaire.

20 septembre 1883.—1a.

Marchand & Charbonneau

NOTAIRES

88, rue Jacques-Cartier St-Jean.

F. CHAUMELLE

Magasin en gros et en détail,

Coin des rues

ST-CHARLES et RICHELIEU,

Importation directe de
FRANCE ET D'ESPAGNE

